

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 4-8 juin 2007

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

Point 6 de l'ordre du
jour

Pour examen



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2007/6-F/1/2
10 mai 2007
ORIGINAL: ANGLAIS

COMPTES ANNUELS (2006): PARTIE II



Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, Bureau du
Commissaire aux comptes:

M. G. Miller

tél.: 0044-207798-7136

Commissaire aux comptes,
National Audit Office du
Royaume-Uni:

M. R. Clark

tél.: 066513-2577

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).





National Audit Office

Audit international

Le National Audit Office (NAO) du Royaume-Uni assure les services d'audit externe du Programme alimentaire mondial. Le Commissaire aux comptes, Sir John Bourn, Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Royaume-Uni, a été nommé par le Conseil d'administration conformément au Règlement financier. Indépendamment de la certification des comptes du PAM, conformément à l'article XIV du Règlement financier, le Commissaire aux comptes est habilité, en vertu du mandat dont il est investi, à faire rapport au Conseil d'administration sur l'efficacité des procédures financières et, d'une façon générale, de l'administration et de la gestion du PAM.

Le NAO assure les services d'audit externe pour différentes organisations internationales, de façon tout à fait indépendante de son rôle d'institution suprême d'audit du Royaume-Uni. Le NAO a recours à cette fin à une équipe de vérificateurs qualifiés ayant une longue expérience de l'audit des organisations internationales.

L'audit du NAO a pour but de donner une assurance indépendante aux États membres, de rehausser la valeur de la gestion financière et de la gouvernance du PAM et d'appuyer la réalisation des objectifs du Programme.

Pour de plus amples informations, contacter:

Graham Miller
Directeur, Bureau A477
National Audit Office
157-197 Buckingham Palace Road,
Victoria, Londres, SW1W 9SP
+44 20 7798 7136
Email: graham.miller@nao.qsi.gov.uk,
gary.heywood@nao.qsi.gov.uk or
richard.clark@wfp.org

2006-2007

Rapport du Commissaire aux comptes

Programme alimentaire mondial — préparation des états financiers de 2006 — état d'avancement des normes IPSAS

TABLE DES MATIÈRES	Paragraphes
Résumé	1-5
Généralités	6-7
Enseignements tirés de la préparation pour 2006 d'états financiers annuels	8-11
Modification des principes comptables	12-19
Développement des systèmes financiers à l'appui de la mise en oeuvre des normes IPSAS	20-27
Gestion du projet IPSAS	28-32

RÉSUMÉ

1. En novembre 2006, le Secrétariat a confirmé qu'il présenterait au Conseil d'administration des états financiers annuels non vérifiés pour l'année 2006¹. Il s'agit là de la première étape de l'application des normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) pour établir les rapports financiers du Programme alimentaire mondial à compter de janvier 2008. Le Secrétariat a demandé que les comptes préparés soient examinés par le Commissaire aux comptes sans fournir d'opinion à l'issue de son audit. Nous avons procédé à cet examen et nos constatations et recommandations sont présentées ci-après. Nous fournirons une opinion à l'issue de l'audit des états financiers de l'exercice biennal 2006-2007 qui seront présentés au Conseil d'administration en juin 2008.
2. Le présent rapport porte sur quatre aspects essentiels du programme arrêté par le Secrétariat en ce qui concerne l'application des normes IPSAS, compte tenu des enseignements tirés de la préparation de comptes annuels pour 2006 et des changements qui pourraient devoir être apportés aux principes comptables, entre autres modifications, par exemple en ce qui concerne la gestion des systèmes d'information, lesquels pourraient être nécessaires pour garantir l'application des normes IPSAS. Nous avons également examiné les dispositions prises en ce qui concerne la gestion de l'application des normes IPSAS et sommes restés en contact étroit avec l'équipe chargée du projet IPSAS, en particulier sur les questions qui ont vu le jour et l'évolution des principes comptables qui a eu lieu en cours d'année.
3. Nous avons fourni à l'équipe chargée du projet IPSAS et aux membres du Secrétariat des exemplaires du "IPSAS Compliance Guide", préparé par le National Audit Office du Royaume-Uni. Ce guide relatif à l'application des normes IPSAS est conçu pour aider à gérer le passage à un système comptable fondé sur les normes IPSAS et inclut des listes de vérification permettant d'évaluer si les documents publiés respectent les normes IPSAS. Ce guide répond à l'engagement que nous avons pris en tant que Commissaire aux comptes du PAM d'aider l'Organisation à améliorer son information financière, à faciliter la prise des décisions, à renforcer la gestion financière et à assurer la bonne gouvernance.
4. Le Secrétariat est parvenu avec succès à produire des états financiers annuels pour 2006 dans les délais impartis. Il s'agit là d'un bon point de départ pour passer aux normes IPSAS, mais compte tenu des changements qu'il est jugé nécessaire d'apporter aux principes et systèmes comptables, une gestion solide et vigoureuse du projet est requise. Nous avons repéré deux risques principaux qui pourraient empêcher de passer sans heurts à l'application des normes IPSAS et que le Secrétariat devrait, à notre avis, prendre en compte. Il faudrait s'assurer que le personnel est davantage au courant des prescriptions des normes IPSAS et des délais prévus pour la mise en oeuvre du nouveau système comptable "compatible avec les normes IPSAS". Nous estimons également que les contrôles internes dans le domaine de la gestion et de l'information financière devront être améliorés en raison de la rigueur supplémentaire qui sera nécessaire pour préparer les états financiers en appliquant les normes IPSAS à compter de 2008.

¹ WFP/EB.2/2006/5-A/1

5. Le Secrétariat a pris des mesures pour améliorer la qualité et la fiabilité des rapports comptables et financiers du Programme, y compris la comptabilisation des dépenses au moment de la fourniture des biens ou des services et la présentation d'états financiers annuels. Conformément à notre programme de travail, tel que présenté au Conseil d'administration en novembre 2006², notre examen nous amène à formuler un certain nombre d'observations et de recommandations pour aider le Conseil d'administration et le Secrétariat à renforcer le contrôle de gestion en ce qui concerne la préparation des informations figurant dans les états financiers. Nous avons formulé sept recommandations allant dans le sens suivant:
- une étude de gestion efficace et rapide lors de la préparation des états financiers;
 - la poursuite de l'action visant à apurer les comptes non réglés avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD);
 - le respect des prescriptions des normes IPSAS concernant la comptabilisation de l'intégralité des coûts des services afférents au personnel;
 - l'achèvement en temps voulu du contrôle de la gestion financière pour pouvoir préparer les états financiers;
 - l'amélioration de la comptabilisation des soldes fournisseurs conformément aux normes comptables;
 - l'affectation rigoureuse des recettes et des dépenses à l'exercice financier approprié; et
 - la préparation dans les délais voulus des états financiers de 2008, conformément aux normes IPSAS.

GÉNÉRALITÉS

6. Les Nations Unies sont convenues d'appliquer les normes comptables internationales du secteur public pour élaborer les rapports financiers à compter de 2010. À sa réunion de juin 2006, le Conseil d'administration a décidé que le Programme alimentaire mondial appliquerait les normes IPSAS à compter de janvier 2008. À partir de cette même date, le Programme passera d'un exercice financier biennal à un exercice financier annuel. De ce fait, des états financiers vérifiés seront présentés chaque année au Conseil d'administration. Le Programme alimentaire mondial a adopté un programme de travail pour:
- repérer les modifications de ses principes comptables nécessaires pour appliquer les normes IPSAS;
 - identifier les ajustements de ses systèmes auxquels il faudra procéder de façon à recueillir les informations requises sous une forme utilisable; et
 - revoir ses systèmes administratifs pour s'assurer qu'ils sont à même de produire des états financiers en temps voulu sur une base annuelle.

² WFP/EB.2/2006/5-E/1

7. Dans un premier temps, le Programme alimentaire mondial a donc décidé de produire des états financiers annuels pour 2006 en s'en remettant aux principes comptables en vigueur, qui sont actuellement les normes comptables du système des Nations Unies. Le Secrétariat a présenté ces comptes au Conseil d'administration pour approbation sous forme d'un document; ils ne sont pas vérifiés étant donné qu'en application de son Règlement financier, le Programme travaille actuellement sur la base d'un cycle d'information financière biennal. Toutefois, étant donné que nous n'avons pas suivi toutes les procédures requises pour fournir une opinion d'audit complète, en conformité des normes internationales de vérification des comptes, nous avons examiné les systèmes utilisés par le Secrétariat pour préparer les états financiers. À partir de cet examen, nous avons adressé une lettre sur la gestion au Secrétariat et un rapport au Conseil d'administration sur les préparatifs du Programme eu égard à la mise en oeuvre des normes IPSAS. Notre méthodologie et notre travail ont été spécifiquement conçus de façon à examiner les modifications des principes comptables requises pour assurer la mise en application des normes IPSAS, ainsi que l'incidence de ces modifications sur les systèmes et les processus de gestion. Notre examen a porté sur quatre aspects du programme du Secrétariat relatifs à la mise en oeuvre des normes IPSAS, à savoir:
- les enseignements tirés de la préparation de comptes annuels pour 2006;
 - les modifications des principes comptables découlant de l'application des normes IPSAS et leurs conséquences;
 - le développement des systèmes financiers pour appuyer l'application des normes IPSAS; et
 - les dispositions prises pour assurer la gestion du projet d'application des normes IPSAS.

ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS DE 2006

8. Le Secrétariat continue d'améliorer la qualité et la solidité des données communiquées dans les états financiers, mais la fiabilité de certaines des données secondaires fournies appellent encore un examen rigoureux. Nous avons recensé dans les états financiers qui nous ont été initialement présentés pour examen un certain nombre de points importants appelant des modifications. Au total, nous avons relevé qu'il fallait apporter des ajustements (bruts) d'un montant de 255 millions de dollars É.-U. lesquels ont fait l'objet de corrections avant la présentation des états financiers au Conseil d'administration. Ces ajustements ont abaissé les réserves et les soldes des fonds indiqués d'un montant de 220 millions de dollars, les faisant passer de 2 427 à 2 207 millions de dollars (soit une réduction de 9 pour cent) en raison principalement de:
- l'absence d'une étude de gestion complète réalisée en temps voulu avant la présentation du projet d'états financiers pour vérification;
 - l'allocation de recettes et de dépenses à des exercices financiers erronés; et
 - l'examen insuffisant des états financiers pour s'assurer qu'ils respectent les prescriptions relatives aux écritures comptables et à leur divulgation.

9. Compte tenu de l'ampleur des modifications des principes et de la présentation et des délais impartis pour la préparation des états financiers annuels, il est nécessaire de réaliser une étude de gestion efficace des résultats financiers pour éviter d'avoir ultérieurement à procéder à des ajustements des tableaux, des documents et des chiffres à la suite de l'examen de vérification des comptes. Nous avons remarqué qu'il fallait procéder à des ajustements d'un montant supérieur à 12 millions de dollars des soldes des fonds inutilisés mentionnés dans la Note 15, que n'avait pas détectés la direction avant la publication des états financiers.

Recommandation 1: *Dans le cadre du processus de planification des comptes, nous recommandons que le Secrétariat mette en place en temps opportun un examen efficace de la qualité des états financiers avant de les soumettre pour vérification.*

10. Nous avons examiné, pour commencer, les mesures prises par le Secrétariat dans les domaines préoccupants que nous avons soulignés dans notre rapport sur les états financiers de 2004-2005³:
- Nous avons constaté que les processus de rapprochement bancaire, un outil de gestion fondamental pour vérifier la régularité et la validité des écritures comptables, y compris pour apurer sans tarder les différences entre le montant des liquidités figurant dans les relevés bancaires et ceux du système comptable WINGS ont été réalisés d'une façon plus rapide et plus rigoureuse. À la fin de 2006, les postes résiduels, après rapprochement bancaire, représentaient une valeur brute de plus de 165 millions de dollars (13 millions de dollars nets), dont 6 millions de dollars (0,6 million de dollars nets) étaient en suspens depuis plus de 90 jours. À titre de comparaison, à la fin de 2005, un montant brut de 452 millions de dollars restait en suspens, dont 21 millions de dollars depuis plus de 90 jours et 30 millions de dollars depuis plus d'un an.
 - Dans notre rapport sur les états financiers de 2004-2005, nous indiquions le nombre important de postes existant de longue date qui correspondent à des paiements effectués pour le compte du Programme par le PNUD et qui n'ont pas d'équivalent dans les écritures comptables du PAM. À la fin de 2006, à la suite des efforts considérables qui ont été déployés pour rapprocher les écritures du PNUD et celles du PAM, un solde de 8 millions de dollars (soit une baisse par rapport aux 30 millions de dollars enregistrés à la fin de 2005), qui représentait plus de 30 000 transactions d'une valeur brute de 48 millions de dollars (100 millions de dollars en 2005) n'était toujours pas apuré. Un montant d'environ 3,5 millions de dollars (d'une valeur brute de 21 millions de dollars) restait en suspens depuis plus de 12 mois. La Note 6 des états financiers montre que le PAM a signalé au PNUD des opérations d'une valeur de 4,9 millions de dollars pour qu'il procède à l'analyse et aux ajustements requis.
11. Nous accueillons avec satisfaction ces améliorations apportées aux contrôles financiers essentiels mais compte tenu de la nécessité de fournir une information financière annuelle en application des normes IPSAS, il reste une marge de manoeuvre considérable pour améliorer encore les choses.

³ WFP/EB.A/2006/6-A/1/3

Recommandation 2: *Nous recommandons que le Secrétariat poursuive ses efforts pour apurer les postes non réglés du compte PNUD afin de donner l'assurance que les états de dépenses sont complets et que les paiements ont été faits de façon valable.*

MODIFICATION DES PRINCIPES COMPTABLES

12. L'adoption des normes IPSAS impose des obligations plus rigoureuses de définition et d'application des principes comptables d'une manière cohérente. À la suite du changement de politique introduit l'année dernière en ce qui concerne la comptabilisation des placements annuels à leur valeur boursière, le Secrétariat a apporté en 2006 une nouvelle modification aux principes comptables pour progresser sur la voie de l'application des normes IPSAS, en particulier pour comptabiliser les dépenses au moment où les services ou les biens sont fournis ou reçus, ou lorsque les obligations contractuelles prescrivent d'effectuer le paiement.
13. Nous appuyons cette modification qui est conforme aux pratiques comptables généralement acceptées et qui renforce la gestion financière en réduisant le risque que des fonds soient réservés jusqu'à la fin de l'exercice comptable pour financer des engagements non valables. Pour l'exercice 2004-2005, des engagements d'un montant de plus d'un million de dollars ont été annulés sur 2002-2003 parce qu'ils n'avaient plus de validité.
14. Au cours des exercices biennaux précédents, les dépenses incluaient également le montant total des commandes non réglées à la fin de l'exercice comptable. Les commandes se rapportant aux biens et aux services non reçus à la fin d'une période comptable sont désormais comptabilisées au titre des engagements, soit un montant de 496 millions de dollars indiqué dans la Note 2E2. La Note 3C indique les ajustements apportés aux chiffres de l'exercice antérieur pour permettre une comparaison des résultats par rapport à 2004-2005.

Les dépenses afférentes au personnel et les normes IPSAS

15. Comme l'indiquent les Notes 2F et 12B, les engagements se rapportant au personnel, tels que les montants versés au titre des jours de congé accumulés et les indemnités de licenciement sont comptabilisés au moment où ils sont réglés. Le montant estimé de l'engagement était de 31,4 millions de dollars, dont un montant total de 17,9 millions de dollars au titre des sommes dues au personnel du cadre organique et aux agents des services généraux basés à Rome, et un montant de 13,5 millions de dollars pour le personnel de terrain, administré par le PNUD.
16. En application des normes IPSAS, les dépenses devraient être comptabilisées au moment où le service concerné est fourni ou à celui où une obligation contractuelle de paiement arrive à échéance. Dans la mesure où les indemnités versées au titre de jours de congé accumulés et les indemnités de licenciement se rapportent aux services fournis par le membre du personnel dans le passé, nous considérons que ces engagements devraient être payés conformément aux normes IPSAS en 2008, une provision étant constituée dans les comptes jusqu'à ce que le paiement soit

effectivement réalisé. Une telle méthode de comptabilisation a des incidences financières mais présente un tableau plus précis des dépenses afférentes au personnel et permet de les comparer à celles d'une autre période comptable.

Recommandation 3: *Nous recommandons que le Secrétariat veille au respect des normes comptables internationales du secteur public en ce qui concerne la comptabilisation des prestations correspondant aux services fournis par le personnel avant la fin d'un exercice.*

17. L'adoption des normes IPSAS appelle un examen supplémentaire des principes comptables, par exemple en ce qui concerne la comptabilisation des recettes. À l'heure actuelle, le PAM comptabilise les dépenses afférentes aux locaux du siège dans un fonds d'affectation spéciale, étant donné qu'il recouvre les montants versés au titre des loyers et de l'entretien auprès du gouvernement hôte. Les états financiers indiquent les comptes non réglés dans l'État des avoirs et des engagements, sans pour autant comptabiliser ces services au titre des recettes et des dépenses.
18. Cette comptabilisation des dépenses afférentes aux locaux dans un fonds d'affectation spéciale est conforme aux notes de politique générale consignées dans les états financiers. Au moment de notre examen, le Secrétariat examinait la question de savoir si cette mesure et d'autres étaient conformes aux normes IPSAS, en application desquelles les recettes comprennent les flux d'avantages économiques entraînant un accroissement du montant net des avoirs.
19. Comme nous l'avons indiqué dans notre rapport au Conseil d'administration concernant le coût du relèvement des profils, le PAM reçoit des contributions non prévues sous forme de services en nature, par exemple de publicité, dont les avantages, au niveau de l'accroissement des avoirs nets sous forme de fonds et de ressources, peuvent s'étendre sur plusieurs années. Nous encourageons donc le Secrétariat à poursuivre son examen en cours des principes comptables en vue de s'assurer que la comptabilisation des recettes et des dépenses est pleinement conforme aux normes IPSAS.

DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES FINANCIERS À L'APPUI DE L'APPLICATION DES NORMES IPSAS

20. L'application des normes IPSAS nécessite la mise en oeuvre de systèmes comptables qui constituent une plateforme efficace permettant de comptabiliser avec précision les données financières supplémentaires conformément aux normes comptables. La préparation d'états financiers annuels nécessitera également une application efficace et une supervision dynamique des contrôles financiers existants. Au cours de notre examen, nous avons noté qu'il reste possible d'améliorer le fonctionnement du système financier.

Réalisation des contrôles financiers dans les délais impartis

21. Les contributions sont comptabilisées dans le système de mobilisation des ressources dès que le PAM apprend qu'une contribution est attendue. Lorsque le PAM reçoit la confirmation du donateur par écrit, le montant annoncé est transféré du système de mobilisation des ressources et comptabilisé en tant que recettes dans le système comptable WINGS. À la fin de chaque exercice financier, il est procédé à un rapprochement des écritures du système de mobilisation de ressources et de WINGS pour donner l'assurance que toutes les recettes sont comptabilisées avec précision dans les états financiers.
22. Le travail de rapprochement pour l'année 2006 n'a été achevé qu'après la publication des états financiers, et nous avons constaté qu'une surévaluation des recettes et contributions à recevoir d'un montant de 69 millions de dollars n'avait pas fait l'objet d'un ajustement dans les comptes. Cette surévaluation résultait d'une erreur connue du système qui saisissait deux fois les écritures correspondant aux financements au moment du transfert sous WINGS. Cette défaillance du système devrait être corrigée après la mise à niveau que représente le passage à WINGS II, prévu pour 2008.
23. Notre examen a en outre révélé une sous-évaluation des actifs et des engagements dépassant 14 millions de dollars résultant de la compensation des montants à recevoir et des montants à payer se rapportant aux comptes fournisseurs, contrairement aux prescriptions des normes comptables des Nations Unies. L'erreur a eu lieu au moment où les fonctionnaires ont omis de saisir les détails nécessaires lors de la comptabilisation du recouvrement d'un montant à recevoir, ce qui explique que le système comptable ait enregistré un nouveau montant à payer, au lieu d'annuler le montant à recevoir. À la suite de notre examen, le service des finances a décidé de préparer des directives supplémentaires à l'intention du personnel sur les procédures applicables en matière de comptabilisation et, à compter de 2007, de renforcer le suivi et le retour de l'information en ce qui concerne la comptabilisation des comptes fournisseurs si les fonctionnaires ne suivaient pas les procédures à la lettre.
24. Nous en concluons qu'il reste possible d'améliorer les procédures de contrôle de gestion pour donner toutes les assurances requises quant à la comptabilisation des chiffres avant l'examen de gestion des résultats financiers.

Recommandation 4: *Dans le cadre de la planification de la préparation des comptes, nous recommandons que le Secrétariat coordonne la mise en place en temps opportun des contrôles de gestion pour permettre à la direction de vérifier efficacement la qualité des états financiers avant qu'ils ne soient soumis pour vérification.*

Recommandation 5: *Nous recommandons que le Secrétariat veille à ce qu'un suivi rigoureux de l'annulation des soldes fournisseurs soit maintenu pour s'assurer que les actifs et les engagements sont comptabilisés avec précision, en application des normes comptables pertinentes.*

Affectation des recettes et des dépenses à l'exercice financier approprié

25. Pour réussir le passage aux normes comptables internationales du secteur public, il faudra affecter rigoureusement les recettes et les dépenses à chaque exercice annuel. Affecter avec précision les recettes et les dépenses à l'exercice financier approprié est un aspect essentiel de la gouvernance de l'Organisation qui permet au Conseil d'administration d'évaluer avec rigueur la gestion par le Secrétariat des actifs du PAM; cela permet également de procéder à des comparaisons d'un exercice à l'autre ainsi que de réduire le risque d'exécuter les budgets ou d'atteindre les objectifs de performance en ne s'en remettant qu'à des écritures erronées.
26. Notre examen de l'affectation des recettes et des dépenses a montré que des procédures plus rigoureuses étaient nécessaires pour assurer l'affectation des recettes et des dépenses à l'exercice financier annuel correspondant. Nous avons recensé les points suivants:
- un montant de 101 millions de dollars affecté aux recettes pour lequel la confirmation du don par écrit datait de 2007 mais qui a été effectivement comptabilisé sur 2006; et
 - un montant de 46 millions de dollars affecté aux dépenses pour lequel le service ou les biens avaient été fournis ou reçus en 2006, mais qui avait été comptabilisé sur l'exercice 2007. Les reports étaient principalement dus au fait que les écritures avaient été établies à réception de la facture du fournisseur et non au moment où le service avait été fourni, contrairement à la directive de la Division des finances et à la nouvelle politique adoptée qui consiste à comptabiliser les dépenses au moment où le service est fourni.

Recommandation 6: *Nous recommandons que le Secrétariat améliore l'affectation des recettes et des dépenses à l'exercice comptable approprié en:*

- *envisageant une période plus courte pour la comptabilisation des recettes et des dépenses à la fin de chaque année avant la clôture des écritures comptables et la préparation des états financiers;*
- *veillant à ce que les recettes et les dépenses soient comptabilisées sur l'exercice mis en évidence dans les écritures comptables; et*
- *en republiant les directives assorties des enseignements tirés de la préparation des comptes financiers de 2006.*

27. L'un des objectifs du projet WINGS II est de mettre en oeuvre un système capable de préparer des états financiers en respectant les normes IPSAS, y compris de nouvelles fonctionnalités pour les stocks, les biens d'équipement et les autres informations financières prévues par ces nouvelles normes comptables.

GESTION DU PROJET IPSAS

28. Pour faire avancer l'initiative, le Secrétariat a créé une équipe chargée du projet IPSAS, parrainée par la Directrice exécutive adjointe Responsable de l'administration. Cette équipe travaille en liaison étroite avec le Groupe de travail des Nations Unies chargé des normes comptables qui établit des directives dans les domaines importants. En particulier, l'équipe IPSAS du PAM a conseillé le Groupe de travail sur la détermination de la valeur des stocks, y compris des stocks de produits alimentaires du PAM qui, conformément aux normes IPSAS, figureront dans les états financiers pour la première fois en 2008 et pourraient représenter un élément d'actif non négligeable. À la fin de mars 2007, le Groupe de travail passait en revue les directives concernant 11 autres domaines comptables, y compris les prestations dues aux fonctionnaires, les recettes, les instruments financiers et les opérations en devises. Il est crucial, pour garantir le succès de l'entreprise, de veiller à ce que les informations financières à fournir dans les états financiers en application des normes IPSAS correspondent à celles du système comptable WINGS II, qui doit pouvoir les fournir.
29. Nous sommes restés en contact étroit avec l'équipe chargée du projet IPSAS en lui fournissant, ainsi qu'au Secrétariat, des exemplaires du "IPSAS Compliance Guide" préparé par le National Audit Office du Royaume-Uni, compte tenu de l'engagement que nous avons pris en tant que Commissaire aux comptes du PAM d'aider l'Organisation à améliorer ses rapports financiers, à faciliter la prise des décisions, à renforcer la gestion financière et à assurer la bonne gouvernance.
30. Nous sommes d'avis que deux risques principaux sont associés à la mise en application des normes comptables internationales du secteur public, à savoir:
- sensibilisation des bureaux, partout dans le monde, en ce qui concerne la préparation de documents distincts; et
 - mise en oeuvre en parallèle du projet WINGS II.
31. De façon à minimiser le premier risque, le Secrétariat organise des réunions régionales périodiques sur les finances pour mettre le personnel au courant des prescriptions les plus récentes relatives aux normes IPSAS, et a créé un site Web à cet effet. En mars 2007, l'équipe chargée du projet IPSAS a commencé à planifier un programme de formation du personnel en ce qui concerne les normes IPSAS, en veillant à la coordonner avec la formation dispensée au personnel sur le système WINGS II. Nous envisageons d'étudier si les bureaux de pays sont au courant des prescriptions concernant la mise en oeuvre des normes IPSAS, et s'ils les comprennent, dans le cadre de nos visites sur le terrain prévues pour 2007.
32. S'agissant de la mise à niveau du système WINGS, la mise en service de WINGS II est prévue pour la fin mars 2008, trois mois après la date de mise en application des normes IPSAS. D'après les plans actuels, il était prévu de remplacer l'ancien système par le nouveau, sans mise en service en parallèle. Au cours des trois mois qui vont s'écouler entre janvier et mars 2008, on compte un certain nombre de priorités de gestion à financer, notamment la préparation des états financiers de l'exercice biennal 2006-2007 et la formation concernant la mise en oeuvre du système WINGS II. Lorsque WINGS II sera opérationnel, il pourrait être nécessaire, pour les transactions comptabilisées de janvier à mars 2008, d'appliquer une méthode autre que celle de l'ancien système comptable, ce qui pourrait avoir une incidence sur la migration des

données entre les deux systèmes, à moins que les transactions ne soient à nouveau saisies dans le nouveau système.

Recommandation 7: *Nous encourageons le Secrétariat à veiller à ce que:*

- *le programme de mise en oeuvre de WINGS II prévoit un délai suffisant pour l'établissement d'états financiers qui soient susceptibles d'être vérifiés à la fin de 2008 et qui appliquent les normes comptables internationales du secteur public; et*
- *les difficultés comptables identifiées au cours de notre examen des états financiers de 2006 soient pleinement prises en compte et communiquées au personnel.*